

Transfert de copyright

En présentant un manuscrit, le(s) auteur(s) délègue(nt) à Lavoisier le copyright de l'article (pour les employés du gouvernement des USA : la partie transmissible), à partir du moment où l'article est accepté pour publication. Ce transfert de copyright concerne le droit exclusif de reproduction et de distribution de l'article, et inclut les réimpressions, tirés-à-part, traductions, reproductions photographiques, en microforme, sous format électronique (offline, online), ou par tout autre moyen de reproduction de nature similaire.

Un auteur est autorisé à reproduire son article publié par Lavoisier sur son site web personnel, à condition de citer la source de l'article et de mentionner Lavoisier comme détenteur du copyright.

L'auteur déclare que son manuscrit est original et qu'il est dans la capacité de le garantir. En signant ce document, l'auteur engage également sa responsabilité, sur l'ensemble du matériel remis, pour chaque éventuel co-auteur.

Titre de l'article.....

Auteur(s).....

Date.....

Signature de l'auteur(s).....

Option :

- Oui, j'accepte que mes nom et adresse soient insérés dans la banque de données générales de Lavoisier.

À compléter par Lavoisier :

Publication dans le Volume	Numéro	Année
.....

